

Le 7 novembre 2011.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 novembre 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

M. Jean-Luc Lavigne est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec l'ajout de 6 points.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes 4 ^e versement	39 714,11 \$
	Internet	105,00
	Remb. congrès	48,40
	Permis	50,00
	Salle	193,50
	Livre centenaire	25,00
	Final camion incendie	21 100,26
	Activités Arth. En forme	1 005,07 à remettre à OTJ

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Solutions Zen Média	hébergement site internet 1 an	183,70 \$
René Gagnon	réserve de sable pour l'hiver	546,84
Calclo	sel à glace	3 552,03
Excavation Marquis Tardif	sable	1 184,82
Carrière Saints-Marthyrs	gravier	443,77
Extincteur Victo		270,00
L'Arsenal	formation dispositif d'amorçage	90,00
Brico Béton Vibré	blocs ciment	9,67
....	fossés, tranchées	353,44
Mario St-Cyr	radio	113,91
....	batteries	9,56
Charest International	réparation	188,96
Pelletier et Picard	lumière ch. St-Philippe	586,35
Gesterra	recupération sept.	296,94
Garage Ben et Louissette Lamontagne	panne à l'huile, filtre, etc.	2 462,59
Médias Transcontinental	annonce dépôt rôle	292,91
Lubtek	huile à moteur	329,30
Hydraulique Vigneault	boyau	617,72
Petite caisse	vadrouille	8,04
Alain René	internet sept.	193,67
....	service électromécanique usine	34,18
....	internet oct.	193,67
L'Arsenal	chapeau pompier	548,55

Rogers		34,89
Télébec	usine	176,82
Les Éditions Juridiques FD	mise à jour code	100,80
Diane Lefort	frais de déplacement	81,00
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 802,58
Christiane Leblanc		1 545,46
Receveur Général Canada		416,31
Gilles Leblanc	c.c. oct. 11	75,00
....	peinture, réparation table	270,00
....	pelouse	126,75
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
Chargées de projet		422,21
Mario St-Cyr	km mai à sept.	385,20
H2O	quin. usine	102,53
Coop. Victo	quin.	9,66
Auger Sécurité	batterie urgence cuisine	84,74
Postes Canada	100 timbres	67,21
Marius Marcoux et Fils	rép. éclairage public	194,81
Laboratoires d'analyse SM		256,35
Fleuriste Proulx	décès mère M. Vallières	113,92
Gesterra	vidange octobre	1 039,12
....	recupération octobre	225,12
MRC Arthabaska	papeterie permis	79,61
Pelletier et Picard	inspection électrique bâtiments	279,12
Coop. Ham-Nord	usine	9,20
....	c.c.	48,81
....	quin.	15,22
Chem Action	usine	206,20
Coop. Bois-Francis	diesel	649,20
....	garage	154,02
....	caserne	173,45
Réseau Mobilité Plus		88,12
Sogetel	c.c.	69,19
....	bureau	134,88
....	internet	569,62
Postes Canada	circulaires	45,00
Buropro	livres biblio.	168,94
Rabais Campus	revues biblio.	46,47
Hubert Guillemette	activité biblio. frais transport	21,60
Hydro Québec	éclairage public	176,94
Buropro	cartouches encre couleur	313,26
....	articles de bureau	30,42
Raphaël Hudon	schéma	90,00
Noël Côté	120,00
Pratique pompiers octobre, 9 pers. x 29h x 12,50\$/h		362,50
Sortie pompier fausse alerte Chesterville, 5 pers x min.3h		270,00
.... St-Rémi, 8 pers. x 63.5h x 18\$/H		1 143,00
Pascal Paquette	km ass. vtt	27,00
Jean-Luc Lavigne	27,00
Asphalte Lemaire	subventionné	18 275,51
Cercle de Fermières	commandite	75,00
Cuisines Collectives des Bois-Francis	aide financière	88,00
Excavation Marquis Tardif	drainage centre comm.	4 329,15
LVM	coop	2 335,46
Hydro Québec	garage	87,77
....	usine	302,03
....	caserne	48,46
Gilles Leblanc	sac poubelle	16,61
Hydro Québec	c.c.	390,19
Investissement Québec	50% final	487,50
Pierre Gauthier	rencontre stratégie eau	27,00

Postes Canada	100 timbres	67,22
	Total	<u>52 579,77 \$</u>

+ salaire des employés : 1 797,26 \$

Suivi assemblée VTT : il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer au conseil municipal le rapport écrit de l'assemblée à Victoriaville le 3 novembre dernier, préparé par Mme McSween.

Suivi entretien d'hiver chemins privés : une lettre leur a été envoyée le 3 novembre, à l'effet que le conseil n'engagera pas d'entrepreneur en entretien présentement et on suggère aux résidents de renouveler leurs ententes habituelles, en attendant une étude plus approfondie du dossier.

Le drainage a été fait en octobre au centre communautaire.

Résolution d'adoption numéro 01-11-11, concernant le règlement relatif au «code d'éthique et de déontologie des élus municipaux»

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie ;

ATTENDU QUE le code d'éthique et de déontologie énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et énonce également les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* exige que le projet de règlement soit présenté lors d'une séance du conseil par le membre qui donne l'avis de motion;

ATTENDU QU'avis de motion et présentation d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du 3 octobre 2011 par le conseiller M. Guy Hudon;

ATTENDU QU'un avis public a été publié le 19 octobre 2011 par le directeur général et secrétaire-trésorier, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté, laquelle séance ne doit pas être tenue avant le 7^{ième} jour après la publication de cet avis public;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) ont été respectées;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

Il est proposé par Mme Nicole Côté appuyé par Mme France McSween et résolu d'adopter par résolution le règlement numéro 332 suivant :

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.

Adopté le 7 novembre 2011.

Règlement numéro 333, modifiant le règlement numéro 322 relatif au système communautaire de télécommunication (service internet haute vitesse)

Considérant qu'il nous faut modifier le règlement numéro 322, suite à des demandes de résidents saisonniers.

Considérant qu'un avis de motion a été donné par Mme France McSween le 3 octobre 2011.

Sur proposition de Mme Johanne Allard

Appuyé par Mme Nicole Côté

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 333, décrétant ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

À la suite du point 2.7 du règlement numéro 322, on ajoute le point 2.8 qui stipule qu'un résident saisonnier peut s'abonner au service internet en milieu rural, à la condition de faire l'achat du radio au coût de 105 \$ et de payer un montant de 45 \$ par mois pour la durée de l'abonnement désiré. Les frais d'installation en surplus sont payables directement au technicien.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire trésorière

02-11-11 Correction résolution 14-09-11

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette de corriger la résolution 14-09-11, à l'effet que le chèque de 60 000 \$ concernant le remboursement de l'avance à la coop soit encaissé par la MRC, à la charge de celle-ci de le rembourser à la municipalité lors de la signature du contrat d'achat du garage Pépin par la coop.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nicole Côté pro-maire pour les mois de novembre, décembre, janvier.

03-11-11 Location d'équipement

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de louer l'équipement de M. Mario St-Cyr (chargeuse pour le sable) pour l'hiver 2011-2012, au coût de 500 \$ par mois pour 6 mois.

04-11-11 Soumission assurances municipales

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des prix pour les assurances municipales, à 2 compagnies, devant être reçus au bureau municipal au plus tard le 5 décembre 2011, 16 heures.

05-11-11 Projet PIQM/MADA

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de représenter un autre projet pour le programme PIQM/MADA, avec l'aide de Mme Lefort et des chargées de projet, ainsi que de Mme

France McSween pour la partie bibliothèque municipale. Date limite 16 décembre 2011.

Nous recevons les dates des séances ordinaires du conseil de la MRC.

06-11-11 DATES DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des sessions ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des sessions ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **19 h 30**, au centre communautaire du 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham :

- 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, **mardi** 3 juillet, 6 août, **mardi** 4 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

On fait la lecture d'un extrait des revenus et dépenses de janvier à octobre inclusivement préparé par la secrétaire, par rapport au budget 2011, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport.

On fait également la lecture du rapport du maire, incluant l'extrait du rapport financier 2010 et le budget 2011, il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'envoi du rapport du maire, incluant une feuille expliquant la situation financière de la municipalité, à toutes les adresses.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une commandite de 75 \$ au cercle de Fermières de Notre-Dame-de-Ham, pour l'organisation du 75^e anniversaire du cercle.

Loisirs Victoriaville : attendre la feuille des résidents participants, et on a d'autres informations à prendre à ce sujet.

Remise de plaque méritée lors du Grand Prix de la ruralité 2010, au Forum de la MRC le 20 octobre dernier.

Nous n'irons pas au déjeuner-causerie du 16 novembre pour le suivi de la journée Normand-Maurice.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 88 \$ aux Cuisines Collectives des Bois-Francs.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre des informations pour savoir quelles personnes devront se déplacer à Victoriaville pour la rencontre sur la stratégie québécoise d'économie d'eau potable le 18 novembre prochain en avant-midi, et d'autoriser le déplacement.

Pacte rural pour la nouvelle tour internet : attendre la décision du comité sur la ruralité à la mi-novembre, pour savoir s'il reste des budgets non utilisés dans les autres municipalités de la MRC d'Arthabaska.

Nous recevons une copie de résolution de Kingsey Falls sur les services incendie.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de matériel de remplacement pour l'usine d'eau potable chez Chem Action, au coût de 300 \$.

Il y aura une rencontre sur le schéma de couverture de risques à Victoriaville le 29 novembre à 19 heures, 4 personnes devraient s'y rendre.

Avant cette rencontre, M. Noël Côté voudrait rencontrer les membres du conseil municipal, pour discuter de différents sujets, comme de l'ouverture des chemins privés.

07-11-11 Mandat général au cabinet Martel, Brassard, Doyon, s.e.n.c.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 selon les termes de l'offre de services du 27 septembre 2011.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander les calendriers chez Gesterra pour envoyer à la population, pour le service de vidanges et récupération, au coût de 150 \$.

Dossier FSTD pour M. Gilles Théberge : lui faire savoir que la municipalité n'a plus de budget disponible pour l'instant.

Discussion sur balise pour la neige sur le chemin St-Philippe vis-à-vis de M. Marc Le Brun.

Facturation incendie pour Chesterville : à vérifier, retour au prochain conseil.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à Jean-Charles Morin de passer un fil électrique sous le chemin près de sa résidence, dans le ponceau, pour sa pompe pour l'eau ; M. St-Cyr ira voir si le chemin est remis en bon état après les travaux.

Il faudra faire la vérification mécanique du camion autopompe avant le 31 décembre.

08-11-11 Tourisme Bois-Francs

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les propositions du conseil d'administration de Tourisme Bois-Francs pour la nomination des nouveaux administrateurs et des administrateurs actuels.

Demande de subvention travaux amélioration réseau routier, total 18 275,51 \$.

09-11-11 Subvention pour l'amélioration du réseau routier

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 12 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

10-11-11 Subvention pour l'amélioration du réseau routier

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 4 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Transfert de poste :

- Mise à jour code au poste papeterie
- Cellulaire voirie au poste machinerie
- Drainage au centre communautaire au poste surplus
- Electricité c.c. au poste loc. mach.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21 h 13).

Accepter sur proposition de M. Guy Hudon
Seconder par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

